



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

concours

Question écrite n° 107500

Texte de la question

M. Louis Cosyns appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le BEP carrières sanitaires et sociales. Aujourd'hui, les titulaires de ces BEP ne peuvent pas passer les concours de la fonction publique hospitalière tels ceux d'aide-soignant, de puéricultrice... Une formation complémentaire accessible après le BEP pourrait constituer la solution à cette incohérence. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il entend prendre en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Louis Cosyns](#)

Circonscription : Cher (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107500

Rubrique : Fonction publique hospitalière

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 24 octobre 2006, page 10970